



AMBASSADE DE SUISSE

*M. Janner MB*  
*puise de faire*  
*preparer une*  
*reponse*

an	JR	MB	CF				a/a
Datum	31.1.	1-6					
Visa	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>					
EFD	31. Jan. 1968						

Canberra, le 11 janvier 1968.

Ref. P.C. 22.91.1. (6) Austr.  
V. B. 37.29. Austr. O.

Cher Monsieur Micheli,

Je pense qu'il n'est pas sans intérêt que je souligne dans cette lettre quelques affaires qui ont particulièrement occupé l'Ambassade ces derniers temps.

a) Transfert de sièges.

*Redtsdroms*  
*Ref. D. Dumont*  
*5.2. "Convention"*  
*"Schieds"*  
*Boff.*

Cette affaire, dont le début remonte à fin 1960, est arrivée à son stade final.

Par lettre du 9 de ce mois, je vous ai soumis les projets de textes, en y ajoutant mon appréciation. Il est nécessaire qu'une décision rapide s'ensuive: soit procéder à un échange de notes, soit "stériliser" le cas jusqu'au moment où le problème deviendra plus actuel.

On ne peut guère parler d'une négociation puisque nous n'avons rien offert en compensation; il s'agit plutôt d'une approche diplomatique ayant abouti à une déclaration de bonne intention.

Nos partenaires aux Affaires étrangères ont certainement fait preuve de beaucoup de bonne volonté, à laquelle nous devons rendre hommage. C'est donc avec grand intérêt que nous attendons votre réponse.

Je précise, pour la bonne règle, que lors de mon congé en Suisse, j'avais eu l'occasion de signaler ce problème au Chef du Département, lequel, je pense, devra aussi se prononcer sur la suite à donner à l'affaire.



- 2 -

b) Service militaire pour étrangers ("National Service").

Cette question a surgi d'une façon inattendue en 1966 et nous a posé de sérieux problèmes.

A notre satisfaction, les Autorités australiennes nous ont confirmé qu'elles reconnaissent le Traité d'amitié passé avec la Grande-Bretagne en 1855 et qui exemptait les compatriotes, uniquement suisses, du service militaire. Le privilège dont nous bénéficions, nous mit, durant un certain temps, dans une position assez délicate, tant vis-à-vis de la presse que de diplomates en quête d'informations sur le cas spécial de la Suisse. Même actuellement, du fait de la politique d'indépendance manifestée par l'Australie à l'égard de Londres, il s'agit pour nous de rester discrets. Cette attitude doit surtout être respectée dans l'information aux compatriotes, notamment lorsqu'il s'agit de doubles-nationaux - dont nous ignorons parfois la double nationalité - en vue d'éviter des critiques qui ne pourraient que nous être défavorables, étant donné l'ancienneté du Traité qui nous protège.

Si le nombre de compatriotes en âge de servir n'est peut-être pas très élevé, en revanche, plusieurs cas particuliers de doubles-nationaux, non nés en Australie, se sont présentés. Chacun de ces cas doit faire l'objet d'une étude approfondie de notre part, afin que nous puissions donner les conseils appropriés aux intéressés. Ces enquêtes sont encore rendues plus difficiles par les distances qui séparent les jeunes gens des Consultats ou de l'Ambassade.

c) Amélioration et consolidation du travail de l'Ambassade.

Du fait de son jeune âge, cette Ambassade cherche encore souvent sa voie, ce qui n'est évidemment pas sans intérêt, mais demande aussi passablement d'effort. Une pareille activité exige une collaboration plus étendue de nos Consultats et entraîne de ce fait des réaménagements dans la répartition du travail sur l'ensemble de l'Australie.

- 3 -

d) Visites officielles.

Les différentes visites officielles que je suis appelé à faire dans les Etats et Territoires du Commonwealth australien constituent un excellent moyen, non seulement pour oeuvrer en faveur d'une meilleure connaissance de la Suisse, mais aussi pour avoir des contacts avec nos compatriotes disséminés dans ce continent.

Un peu partout, on découvre des situations particulières, ce qui évidemment est inhérent à un pays d'immigration. Il faut donc dispenser conseils et recommandations, soit directement sur place, soit par correspondance, ou encore chercher à "régulariser" certains "cas difficiles", dont vos services ont été informés. Nos communautés, elles aussi, ont besoin d'appui et d'encouragement. Vu l'éloignement, la position souvent modeste et le niveau intellectuel d'un grand nombre de leurs membres, ces communautés ne sont, en général, pas comparables à celles des pays plus proches du nôtre.

\* \* \*

Matériellement, à notre regret, il ne nous est pas toujours possible d'exécuter toutes les tâches aussi parfaitement que nous le désirerions, obligés que nous sommes souvent de parer au plus pressé. De plus, la distance qui nous sépare de Berne nous contraint à résoudre certains problèmes d'une manière parfois improvisée. C'est dire que nous avons besoin de toute votre compréhension et de celle de vos services.

\* \* \*

Il me tenait à coeur de vous brosser ce tableau de quelques-unes de nos activités qui sortent de l'ordinaire.

Veillez croire, cher Monsieur Micheli, à l'expression de mes sentiments les meilleurs et à mon dévouement.

